

Sommaire

1 – Le mot du Président

2 – Point d'étape

2019-2020 la dernière année du mandat

La ligue de Taekwondo Auvergne Rhône Alpes entre dans la dernière phase du mandat 2016-2020, période pendant laquelle j'ai eu l'honneur d'en assurer la présidence. Je souhaite à chacun d'entre vous, licenciés, clubs, dirigeants et professeurs d'avoir réalisé une belle rentrée et chacun puisse trouver ce qu'il est venu chercher dans la pratique de notre discipline. Je souhaite, bien évidemment, le développement de vos clubs, la diversification de vos activités et que, toujours, l'intérêt général l'emporte sur les intérêts particuliers, individuels, ou partisans.

Tous les clubs de notre ligue sont reconnus par la FFTDA, c'est à cela que sert l'affiliation annuelle, et, de fait, placés sous l'autorité des directives fédérales. De la même manière, tous les licenciés à la FFTDA bénéficient de la même reconnaissance fédérale, c'est à cela que sert votre prise de licence auprès de notre fédération, je le rappelle, la seule reconnue par notre ministère de tutelle. Toutes les instructions nationales sont relayées par les ligues, seul organe habilité à les mettre en œuvre.

Le climat actuel est encore à la défiance vis-à-vis de l'Autorité qui pose les règles collectives, mais je lui préfère le terme de Responsabilité, et dans bien des domaines et/ou disciplines sportives - le Taekwondo n'y échappant pas - n'augure pas d'un avenir très brillant. Pourtant, elles me semblent incontournables dans toute action commune. Aujourd'hui, certains se pensent détenteurs de la vérité. Ce n'est, probablement, que leur vérité, mais sans doute parcellaire. Cette vérité serait-elle différente selon le bout de lorgnette qui est portée à l'œil ? Si j'en crois ce que je vois, alors sans aucun doute.

Il en va ainsi pour la prise de licences, de passeports, d'affiliation, d'interprétation des règles, de recherche de « notoriété », de méfiance, quand ce n'est pas de calomnie envers celles et ceux qui donnent de leur temps (c'est-à-dire de leur vie) pour l'intérêt général, sans attente de retour.

En 2016, j'avais imaginé un plus grand engagement des responsables de clubs vis-à-vis de la Ligue. Je fais le constat du contraire. Néanmoins je poursuis la mission que vous m'avez confiée.

Bonne lecture à toutes et tous.
F. SERRANO, président

Dans ce numéro, je souhaite revenir sur ce qui a été entrepris, concrètement, dans l'intérêt général. Et chacun comprendra le travail qui en découle, en termes organisationnels, en recherches des financements nécessaires à la mise en œuvre des actions, de réflexion... En un mot, de mobilisation quotidienne.

Tout n'a pas fonctionné comme escompté, mais un certain nombre d'actions ont été concrètes et ont conduit à un résultat, parfois sportif, mais surtout en termes de cohésion et humain : les deux qui me tiennent le plus à cœur. Et je conçois que certains restent en attente. Je les invite donc à prendre attache avec la ligue et faire des propositions, voire à s'engager à ses côtés pour leur réalisation collective.

Mais à l'impossible nul n'est tenu.

Les équipes DFER et TECHNIQUE ont repris leur activité. La sélection de chaque entité s'est déroulée le 28/09/2019 à Bron. Les candidats à l'intégration du DFER ont été encore plus nombreux cette année, et je m'en réjouis. Faut-il y voir les qualités de l'encadrement par Younès Ouasmi, le souhait d'apparaître sur les tableaux officiels ou le désir de réellement s'engager dans un collectif ? Un peu des trois à mon sens. Le collectif Technique a repris son activité à la faveur du retour en France d'Amélie Léang. Les candidats à cette spécialité n'ont, en revanche, pas été très nombreux. Si c'est peut-être regrettable, car les talents existent dans notre ligue, ceci démontre qu'un collectif ne se décrète pas, il se construit patiemment, saison après saison, avec une direction qui fixe des objectifs et se montre impartiale dans les choix qu'elle propose à la présidence. Je l'avais dit, la ligue l'a fait.

La formation des professeurs : Le soutien aux candidats au DIF et DAC par l'augmentation du remboursement de 25 à 40% du reste à charge, ainsi que l'attribution d'un forfait de 50€ par WE de formation pour ceux résidant à plus de 100 km du lieu de formation, décidant de loger sur place. Je l'avais dit, la ligue l'a fait. Reste que peu de clubs ou candidats se saisissent de cette opportunité. C'est regrettable.

Des actions collectives fortes

Le déplacement en Slovénie en février 2018, d'une sélection DFER, qui a été ouvert aux clubs. Un bus de 51 personnes issues de 10 clubs pour représenter la ligue AURA. Un déplacement à Séoul, en avril 2019, en partenariat avec le Kukkiwon et la DONG SUNG High School University



avec 38 personnes issues de 14 clubs. Un certain nombre ayant financé en propre la totalité du coût. 2 expériences fortes qui ont tissé des liens solides entre clubs, athlètes, professeurs et ligue. De nombreux déplacements d'équipes avec des résultats. Je l'avais dit, la ligue l'a fait.

Des outils et services à la disposition des clubs

La ligue a mis en place, gratuitement, un certain nombre de services et d'outils à la disposition de tous : convention de partenariat pour l'organisation de compétitions du circuit ou privées, l'accueil de stages divers..., gratuité des entrées dans les compétitions du circuit, mise à disposition des tapis avec prise en charge de 250 € sur le coût du transport et bonus de 150 € sur les récompenses...

Le site internet a été complètement refondu, permettant de se positionner sur les différents événements portés au calendrier. Le secrétariat de la ligue est disponible pour aider chacun à apprivoiser la procédure et faciliter la prise en main de cet outil qui permettra de mieux anticiper l'organisation des événements. Là encore quelques regrets du peu d'investissement des clubs pour ce qui relève de l'animation de proximité, avec pour finalité, une reconnaissance sur son territoire par les autorités locales. Les outils existent, les financements aussi, pourquoi ne pas les saisir ?

Je l'avais dit, la ligue l'a fait.

Règlementation sociale et fiscale

Depuis ma prise de fonction, et hormis les « rémunérations des personnels indispensables à l'organisation d'évènement donnant lieu à compétition » qui sont exonérées de cotisations sociales (arbitres, staff) aucune rémunération n'a été versée sans l'établissement d'un contrat de travail et d'une fiche de paie. Je l'avais dit, la ligue l'a fait.

L'Arbitrage AURA et les actions de préparation Dan

Comme je m'y étais engagé, les rémunérations ont été largement revalorisées sur 2 saisons. Les indemnités km doublées moyennant des procédures transparentes, des exigences minimales et une rigueur accrue. Et l'engagement n'est pas toujours au rendez-vous. J'ai souhaité des actions de formation décentralisées, pour un meilleur confort des arbitres et futurs arbitres. Pour y parvenir, des clubs doivent se porter volontaires pour les recevoir, et s'organiser un minimum pour proposer la participation des clubs voisins.

Les stages, technique de préparation Dan mais pas seulement, gratuits, organisés par la ligue ne rencontrent pas le succès escompté, les résultats aux examens s'en ressentent, y compris encore récemment, un stage Expert Arbitrage, en partenariat avec la FFTDA. Je souhaite commander 2 autres stages Experts Arbitrage dans la saison sportive. Mais vu le niveau d'adhésion je me questionne.

J'ai souhaité le maillage des différents secteurs de la ligue pour y dispenser un enseignement arbitral de qualité, au plus près des clubs. La ligue a financé des vestes siglées à attribuer au cours d'un séminaire régional. Faute d'adhésion elles sont toujours dans les cartons. J'ai financé les coûts de l'accès à l'arbitrage international de 2 candidats de la ligue. J'espère un retour sur investissement.

Je l'avais dit, la ligue l'a fait.

Tous ces services sont gratuits, car je considère le développement d'actions comme prérogative de la ligue, comme le soutien des montées en compétence, les actions d'animations de proximité, les actions de promotion de nos disciplines. Mais

encore faut-il disposer de l'engagement humain suffisant en local pour les mener à bien. Et qui mieux que les clubs et leurs responsables savent ce qui est bon pour leur territoire et leur développement par des actions visibles dans l'intérêt de leur discipline, donc de leur propre club ? Dès lors, il apparaît que ce sont bien ceux-là qui sont le mieux placés pour appuyer le développement d'actions de la ligue sur leur territoire, tout le territoire. D'actions dans l'intérêt général !

Les pesées décentralisées ont été conservées malgré les coûts induits.

Ce ne sont pas celles et ceux qui, volontairement en dehors de notre fédération de tutelle, voire en concurrence directe, qui favorisent la cohésion des territoires. Sans doute bien au contraire, participent-ils de la fracture. En effet, l'intérêt général doit primer sur toute autre considération. C'est bien dans cet esprit que j'ai préféré passer par des partenariats fédéraux. Le temps de la discussion, en cohérence avec les directives fédérales et la CNA viendra, je l'espère. A chacun de se saisir des opportunités offertes.

Les compétitions de ligue

La matériel renouvelé (tapis et informatique), les entrées désormais gratuites... représentant un coût réel pour la ligue : perte de recette de 4500 € d'entrées et dépense supplémentaire de 4500 € pour la présence de société de sécurité compte tenu du plan Vigipirate en vigueur. Résultat : moins 9000€ annuels qu'il a fallu trouver ailleurs.

Je l'avais dit, la ligue l'a fait.

J'ai la conviction d'avoir tenu, dans l'intérêt général, les éléments du programme pour lequel j'ai été élu en 2016. J'ai la certitude, aujourd'hui, que ce n'est pas le cas de tous, même de ceux qui se gargarisent des valeurs de l'art martial.

L'effet « gilets jaunes » aurait-il gagné le Taekwondo ?

Pour autant, je reste confiant en l'avenir, en la capacité de tous à se mobiliser pour assurer un futur au Taekwondo dans notre ligue. Tant ce futur me paraît intimement lié à l'avenir des clubs, à la condition que chacun prenne conscience que ceci passe par l'adhésion à un programme partagé d'actions qui ont pour finalité la pratique de nos disciplines pour le plus grand nombre, en se souciant d'abord du contexte général. Et c'est le travail partenarial de cohésion et de fond qui permettra le développement des clubs, afin qu'ils assurent leurs missions dans ce qu'elles ont de plus noble : l'éducation à la citoyenneté, la pratique sportive pour tous, la professionnalisation des acteurs et la reconnaissance des pouvoirs publics à tous les étages de nos administrations de tutelle. Cela nécessite échanges, discussions, propositions et engagement. Et non défiance et individualisme.

Dans un précédent bulletin, j'écrivais « montre-moi ce que tu fais je te dirais qui tu es ». Ceci me semble toujours d'actualité.

Malgré cela, je continue de penser que tout est possible, je continue de croire que les forces vives existent. Je sais aussi que notre ligue peut retrouver sa cohésion d'antan, en dehors de tout contexte politico-sportif, et le lustre qu'elle a su montrer. Notre région a toujours été à l'avant-garde des progrès et de la formation et citée en exemple. A nous tous de prouver, collectivement, que tout cela ne fut pas le fruit du hasard.

Je souhaite à toutes et tous de belles fêtes de fin d'année.



Ligue de Taekwondo Auvergne-Rhône-Alpes

Gymnase Alice MILLIAT 8 place du Traité de Rome 69007 LYON

TEL 04 87 38 13 77 Courriel : contact.tkudara@gmail.com

Site internet : www.taekwondo-aura.com

SIRET : 494 217 078 00026